

Vous apprenez que vous pourriez bénéficier d'un traitement innovant ou d'une thérapie récente, mais étonnamment, aucun professionnel de santé ne vous en parle. Ce sentiment d'être laissé dans l'ombre est malheureusement fréquent. Pourtant, en France, vous avez un **droit à l'information médicale** clair et précis. Alors pourquoi ce silence ? Quels freins rencontrent les médecins et quels réflexes adopter pour rester acteur de votre parcours de soins ? Cet article détaille les mécanismes, les biais, ainsi que les outils pratiques comme *Mon espace santé* et les *plateformes de téléconsultation* qui peuvent vous aider à surmonter cette situation.

Le droit à l'information médicale : un pilier du parcours de soins

Conformément au Code de la santé publique, chaque patient a le droit d'être informé de manière claire, loyale et appropriée sur son état de santé, les traitements possibles, y compris les nouvelles options thérapeutiques. Cette information est la base d'une décision éclairée.

Que dit la loi exactement ?

- **Article L1111-2 du Code de la santé publique** : "Toute personne a le droit d'être informée sur son état de santé."
- L'information doit porter sur « les investigations, traitements ou actions de prévention qui sont proposés » et sur les risques fréquents ou graves normalement prévisibles.
- Le médecin doit adapter ses explications au patient pour que celui-ci comprenne.

Ce cadre légal vous protège, mais dans les faits, des obstacles persistent.

Pourquoi ne suis-je pas informé des traitements récents ? Les causes du silence

Plusieurs raisons expliquent pourquoi une option thérapeutique, pourtant adaptée, ne vous est pas présentée :

1. Le biais de prescription et la prudence des médecins

Les médecins peuvent être naturellement conservateurs, préférant se référer aux traitements bien connus et éprouvés. Ce biais peut conduire à sous-prescrire des thérapies récentes, surtout si les données cliniques sont récentes ou si la prescription nécessite une accoutumance spécifique.

2. La méconnaissance des innovations

La médecine évolue vite et tenir à jour ses connaissances demande du temps. Certains praticiens, particulièrement en exercice libéral, ne sont pas toujours informés des dernières recommandations ou nouvelles options thérapeutiques disponibles.

3. Le manque de temps en consultation

Les consultations ne durent souvent que 15 à 20 minutes. [plateforme releaf](#) Aborder en profondeur toutes les alternatives possibles, notamment les innovations, est complexe.

4. La complexité administrative et financière

Certains traitements récents nécessitent des démarches complexes (autorisations, prescriptions hospitalières, suivi particulier). Le médecin peut estimer que ce parcours est trop lourd pour le patient ou pour lui-même.

5. Le parcours de soins et l'orientation

Un généraliste ne peut pas tout connaître. Si le patient n'est pas orienté vers un spécialiste ou une structure hospitalière adaptée, il ne bénéficiera pas forcément des dernières avancées dans son domaine de pathologie.



Quels sont mes leviers pour retrouver le contrôle de mon information médicale ?

Face à ces freins, plusieurs solutions pratiques existent pour améliorer votre accès à l'information et à un choix thérapeutique élargi.

1. Utiliser Mon espace santé pour centraliser et partager vos données

Mon espace santé est un outil numérique français, personnel et sécurisé, qui centralise toutes vos informations médicales (ordonnances, résultats d'examen, synthèse de consultations...)

- Il vous permet de donner accès à vos professionnels de santé aux données importantes.
- Vous pouvez y retrouver vos antécédents et traitements en cours, facilitant la continuité des soins.
- Grâce à cette visibilité, chaque médecin peut mieux vous orienter vers les options thérapeutiques les plus adaptées.

2. Préparer une liste de questions utiles avant chaque consultation

Pour pallier le manque de temps ou la thématique délicate, préparez vos interrogations :

1. Existe-t-il de nouveaux traitements pour ma pathologie ?
2. Quels sont les avantages et inconvénients de la thérapie standard versus les innovations ?
3. Pourriez-vous me conseiller un spécialiste ou un centre référent ?
4. Serais-je éligible à un essai clinique ou à un deuxième avis médical ?

Cette démarche active démontre votre implication et peut inciter le praticien à évoquer des pistes moins courantes.

3. Recourir au second avis médical

La loi et le système de santé français offrent la possibilité d'obtenir un second avis médical, notamment via :



- Votre caisse d'assurance maladie qui peut financer ce second avis dans certains cas.
- Les plateformes de téléconsultation spécialisées dans des domaines rares ou complexes.

Le second avis est particulièrement utile pour confirmer un diagnostic, discuter d'une alternative thérapeutique ou envisager une prise en charge innovante.

4. Utiliser les plateformes de téléconsultation

Depuis plusieurs années, les plateformes de téléconsultation ont transformé l'accès aux professionnels de santé :

- Possibilité de consulter des spécialistes distants, experts sur les thérapies récentes.
- Gain de temps et rapidité d'accès.
- Possibilité d'avoir un échange clair et dédié sur les traitements innovants.

Par exemple, des plateformes comme Doctolib, Livi ou Maia permettent souvent un accès à des spécialistes hospitaliers ou libéraux qui proposent les options thérapeutiques les plus actuelles.

Tableau récapitulatif : Obstacles et solutions pour accéder à un traitement innovant

Obstacle	Explication	Solution
Biais de prescription	Médecin privilégie les traitements familiers	Poser des questions directes sur les nouvelles options
Méconnaissance des innovations	Évolution rapide de la médecine difficile à suivre	Utiliser Mon espace santé et téléconsultations pour accès experts
Temps limité en consultation	Peu d'échanges sur toutes les possibilités	Préparer une liste de questions précises à l'avance
Complexité administrative	Démarches lourdes pour prescrire certaines thérapies	Demander orientation vers spécialiste habilité
Parcours de soins non adapté	Mauvaise orientation ralentit l'accès aux innovations	Recourir au second avis médical, plateforme de téléconsultation

En résumé : De l’information à l’action, reprendre la main sur vos soins

Être éligible à un traitement récent sans qu’on vous en parle peut engendrer frustration et sentiment d’abandon. Mais soyez rassuré, le **droit à l’information** est une réalité en France, et plusieurs outils – tant numériques que relationnels – sont à votre disposition pour faire lever ce silence :

- **Mon espace santé** centralise votre dossier et favorise la coordination médicale.
- Préparez vos questions, soyez proactif en consultation.
- N’hésitez pas à demander un second avis, clé souvent méconnue des patients.
- Les plateformes de téléconsultation ouvrent l’accès à des spécialistes et innovations parfois difficiles à trouver localement.

En adoptant cette posture d’acteur éclairé, vous maximisez vos chances d’accès aux meilleures options thérapeutiques disponibles, adaptées et innovantes. N’oubliez jamais que la parole est un droit, et que votre santé mérite le meilleur de l’information et de l’orientation.